



République Française

## Ville de SAUSSET-LES-PINS

Hôtel de Ville – Place des droits de l'homme – 13960 SAUSSET-LES-PINS - 04 42 44 51 51

[www.ville-sausset-les-pins.fr](http://www.ville-sausset-les-pins.fr)

PUBLIE LE 22-06-2023

### ARRETE DU MAIRE N° ANP2023-261

#### Réglementation de l'occupation temporaire du domaine public communal Entretien des Espaces verts de la commune à Sausset les Pins.

Réf. : MM/JI/YR/HS

Nomenclature ACTES :6.1

Le maire de la Commune de Sausset-les-Pins,

VU le Code général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L2213-1 et suivants,

VU l'article R417-10 DU Code de la Route modifié par le décret n°2012-280 du 28 février 2012,

VU l'article R610-5 du Code Pénal,

VU l'arrêté municipal 46/2011 réglementant la durée de stationnement sur la commune,

VU l'arrêté préfectoral de la préfecture des Bouches-du-Rhône N°002488 du 22 Juin 2000 relatif à la lutte contre les nuisances sonores,

VU le règlement sanitaire départemental et les articles 99 – 99.2 -99.3 – 99.4-99.7,

VU l'arrêté municipal 189/2003 interdisant les travaux sur la commune du 15 juin au 15 septembre,

VU la demande de **BAGNIS ESPACES VERTS Campagne le Grand Chêne Bompertuis Vieux 13120 GARDANNE** concernant des travaux **d'entretien des espaces verts de la commune conformément à l'annexe ci-jointe.** sous la maîtrise d'ouvrage **de la commune de Sausset les Pins**

CONSIDERANT qu'il nous appartient de prendre les mesures nécessaires afin d'assurer la sécurité, la tranquillité, l'ordre public, la commodité de circulation et de stationnement,

### ARRETE

ARTICLE 1 : **du 20/06/2023 au 31/12/2023** l'entreprise **BAGNIS ESPACES VERTS** est autorisée à effectuer des travaux **d'entretien des espaces verts de la commune conformément à l'annexe ci-jointe.**

La signalisation réglementaire relative à l'organisation du chantier sera mise en place conformément aux dispositions de la signalisation temporaire du Chef de Chantier, Volume 1 – Routes bidirectionnelles, **schéma CF 12, CF13, CF28.**



République Française

## Ville de SAUSSET-LES-PINS

Hôtel de Ville – Place des droits de l'homme – 13960 SAUSSET-LES-PINS - 04 42 44 51 51

[www.ville-sausset-les-pins.fr](http://www.ville-sausset-les-pins.fr)

Le présent arrêté dérogera pour la période du 20/06/2023 au 15/09/2023 à l'arrêté 189/2003 interdisant les travaux du 15 juin au 15 septembre.

La voie restera ouverte à la circulation sans perturbation du passage des véhicules et bus.

La chaussée devra être ouverte à la circulation le soir et le week-end pendant toute la durée du chantier.

**Les travaux sont interdits la nuit et le week-end.**

ARTICLE 2 : La signalisation sera mise en place par la société **BAGNIS ESPACES VERTS**.

ARTICLE 3 : **BAGNIS ESPACES VERTS** a l'obligation d'afficher cet arrêté et d'en avertir le Service Technique (au 04 42 44 70 70 ou par mail : [techniques@saussetlespins.fr](mailto:techniques@saussetlespins.fr)) 48 heures avant le début des travaux.

ARTICLE 4 : Tous les véhicules en stationnement gênant feront l'objet d'une procédure de mise en fourrière.

Le passage des véhicules prioritaires sera autorisé.

ARTICLE 5 : La présente autorisation est pour tout ou partie révoquée à tout moment et sans indemnités, pour des raisons d'ordre général ou pour le non-respect des prescriptions définies par le présent arrêté.

ARTICLE 6 : Toutes infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées par procès-verbal et poursuivies selon les lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 7 : Monsieur le Directeur Général des Services, Monsieur le Directeur du Pôle Technique, Monsieur le Responsable des Services Techniques, Monsieur le Chef de la Police Municipale, Monsieur le Commandant de la Gendarmerie, Le Centre de Secours et d'Incendie de SAUSSET-LES-PINS, Monsieur le Responsable de l'Antenne de la Métropole Aix Marseille ainsi que leurs subordonnés sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Sausset-les-Pins, le 20 juin 2023.

Le Maire,  
Maxime MARCHAND



Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois

PROPOSITIONS POUR MARCHES PUBLICS

Entretien des espaces verts

Rue Beethoven	Terrain de boule	130 m2 environ	Ratissage
	Espace vert	640 m2 environ	Taille, désherbage, entretien
Parking Paradou	Espace vert	2 870 m2 environ	Taille, tonte végétaux et mûriers
Ancien cimetière	Entretien	3 649 m2 environ	Entretien du cimetière et entretien des arbres situés en limite de clôture et tous les cyprès îlot d'entrée et désherbage de toutes les allées
Nouveau cimetière	Entretien	8 511 m2 environ	Entretien du cimetière, taille de tous les végétaux, des cyprès et désherbage de toutes les allées
Avenue Jean Moulin	Entretien EV	4 481 m2 environ	Taille et désherbage
Avenue du Frioul	Entretien EV	1 440 m2 environ	Taille et désherbage
Allée du Tiboulon	Entretien EV	50 m2 environ	Taille et désherbage
Allée du Canoubier	Entretien EV	50 m2 environ	Taille et désherbage
Allée Antoine Crousillat	Entretien EV	200 m2 environ	Taille et désherbage
Allée Joseph d'Arbaud	Entretien EV	900 m2 environ	Taille et désherbage
Allée Victor Gelu	Entretien EV	510 m2 environ	Taille et désherbage
Allée Roumanille	Entretien EV	10 m2 environ	Taille et désherbage
Placette Ambrogiani	Entretien EV	400 m2 environ	Taille et désherbage
Allée Valère Bernard	Entretien EV	10 m2 environ	Taille et désherbage
Placette Anselme Mathieu	Entretien EV	50 m2 environ	Taille et désherbage
Allé Jean-Baptiste Gaut	Entretien EV	20 m2 environ	Taille et désherbage
Allée Claude Bruyas	Entretien EV	20 m2 environ	Taille et désherbage
Rond-point du collège + abords	Entretien EV	1 800 m2 environ	Taille et désherbage
Merlon avenue Albert Camus	Entretien EV	350 m2 environ	Taille et désherbage
Avenue Albert Camus + Port	Entretien EV	45 environ	Entretien de tous les Washingtonias
Avenue Albert Carnus	Entretien EV		Taille des jardinières et arbres des 2 côtés de la voie
Allée de la Soudaras	Entretien EV	6 m2 environ	Entretien (taille et désherbage) d'une jardinière
Square Salvatore Avenue Jean Moulin	Entretien EV	80 m2 environ	Taille et désherbage
Allée du Planier	Entretien EV	20 m2 environ	Entretien (taille et désherbage) de 3 jardinières
Salle des arts	Entretien EV	41 pins	Elagage
Allé Aragon	Entretien EV	6 m2 environ	Entretien (taille et désherbage) d'une jardinière

